AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1465
FR0000072456-FS0575

1er octobre 2013

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE GO SPORT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 septembre 2013, complété par un courrier reçu le 1er octobre 2013, la société par actions simplifiée Etablissements Darty et Fils[1] (129 avenue Galliéni, 93140 Bondy) a déclaré :

- à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 21 mai 2012, par suite d'une augmentation de capital de la société GROUPE GO SPORT[2], les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société GROUPE GO SPORT et détenir à cette date 458 860 actions GROUPE GO SPORT représentant 917 720 droits de vote, soit 4,05% du capital et 6,29% des droits de vote de cette société[3] ;

- avoir franchi en baisse, le 27 septembre 2013, par suite d'une cession d'actions GROUPE GO SPORT hors marché, le seuil de 5% des droits de vote de la société GROUPE GO SPORT et ne plus détenir aucune action de cette société.

[1] Contrôlée par la société Darty Plc.
[2] Cf. notamment prospectus visé par l'AMF le 24 avril 2012 sous le n° 12-181.
[3] Sur la base d'un capital composé à cette date de 11 332 569 actions représentant 14 591 036 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.